



Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale

Duhamel (Québec) J0V 1G0

AVIS PUBLIC

Adoption règlement 2025-14

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE, DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026 a adopté le règlement 2025-14 modifiant règlement de zonage numéro 2023-04 visant à permettre les enseignes électroniques et les coupes de récupération.

Ledit règlement numéro 2025-14 est disponible au bureau de la directrice générale adjointe et sur le site web de la municipalité au www.municipalite.duhamel.qc.ca pour consultation.

DONNÉ À Duhamel ce 5^e jour du mois de juin 2026.

Véronic Minot
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Véronic Minot, directrice générale adjointe de la municipalité de Duhamel, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux endroits publics désignés par le conseil, soit à l'hôtel de ville et la bibliothèque, entre midi et seize heures, le 5^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six.

Véronic Minot
Directrice générale adjointe